

**Description de la zone de baignade**

Nature : sable – rochers (estran)

Longueur : 280 m

Largeur : 150 m (plage et estran)

Marnage moyen : 3,5 m

Marnage maximum : 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point ARS : X : 265472 ; Y: 2242850 (Lambert II)

Fréquentation maximale : 115 - 230 personnes

Équipement : WC mobile, poubelles

Accessibilité aux animaux : non

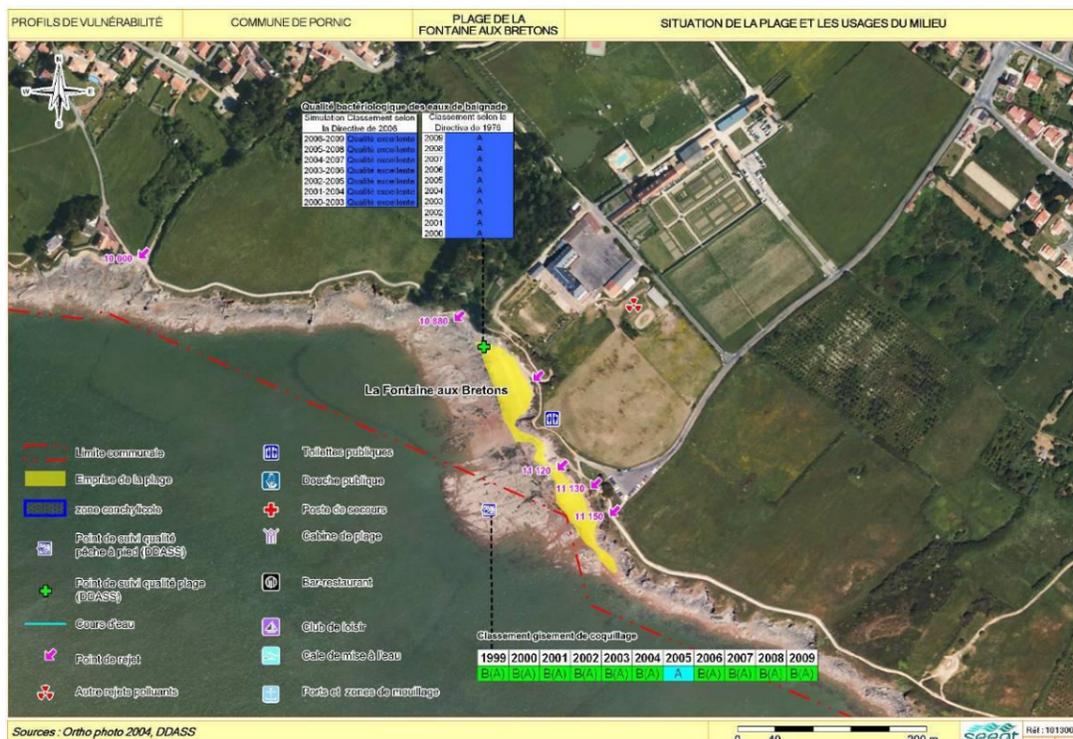
Autres activités : absence

Zone riveraine : littoral préservé – centre de vacances en amont de la plage

Occupation du sol : bassin versant urbanisé à 15%

Population permanente : 14 902 (sur la commune)

Population estivale : 100 000 (sur la commune)



**Qualité du milieu marin**

Evolution du classement :

ANNEE	2020	2021	2022	2023
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de la Fontaine aux Bretons est d'excellente qualité vis-à-vis de la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10<sup>6</sup> cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

**Inventaire des sources potentielles de pollution**

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100%
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulements en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Espace équestre du Pays de Retz (écurie + pâturage de poneys et de moutons)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2023 : aucun.

**Caractérisation du risque**

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

**Plan d'actions (calendrier des actions prévues)**

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de la Baie	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) – En cours	En continu
Enquête sur la conformité du centre équestre	
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)	2015

**Gestion active de la qualité des eaux de baignade**

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : [contact@pornic.fr](mailto:contact@pornic.fr) ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11

